



## 14ème législature

<b>Question N° : 89465</b>	<b>De M. Thierry Lazaro ( Les Républicains - Nord )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires européennes		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires européennes
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > affaires européennes	<b>Analyse</b> > entretien. bilan.
Question publiée au JO le : <b>29/09/2015</b> Réponse publiée au JO le : <b>01/12/2015</b> page : <b>9603</b>		

### Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes sur le bilan qu'il dresse de son entretien le 5 septembre 2015 avec S.E. Mme Aliza Bin-noun, nouvelle ambassadrice d'Israël en France.

### Texte de la réponse

Le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes dresse un bilan positif de son entretien avec S.E. Aliza Bin-Noun, nouvelle ambassadrice d'Israël en France. Cette discussion a notamment permis de souligner la qualité des relations bilatérales franco-israéliennes dans de nombreux domaines (économie, culture, science) tout en confirmant une volonté commune de continuer à approfondir les échanges sur la lutte contre le terrorisme, l'antisémitisme et la radicalisation ainsi que sur le processus de paix israélo-palestinien. Cet entretien a permis d'aborder plus spécifiquement la question des relations d'Israël avec l'Union européenne dans de nombreux domaines de coopération, économiques, culturels ou scientifiques comme la participation d'Israël au programme Horizon 2020 relatif à la recherche et développement et à l'innovation. Le secrétaire d'Etat a rappelé l'engagement de la France en faveur d'un règlement durable du conflit au Proche Orient, fondé sur la solution de deux Etats. Face à l'absence de progrès récents dans les pourparlers et à la montée des tensions dans la région, la priorité était de faire revenir au plus vite les parties à la table des négociations, ce qui ne pourrait se faire sans une mobilisation accrue de la communauté internationale. Il a rappelé que tel était l'objectif du groupe international de soutien dont le principe avait été proposé par la France et qui avait reçu le soutien de plusieurs acteurs de la région.